



**COMPTE - RENDU DE LA
SEANCE DU
Jeudi 28 JUN 2018
à 20h30**

Membres présents : ALVERGNAS Jean-Marc, BESSON Guy, CLOYE Jérémy, FAURE Ludovic, GARNIER Philippe, GRAEL Richard, JOASSARD Patrice, LATOUR Marie-Claude, LUCIEN Martine, PROTIERE Fabien VENET Anne-Marie

Membres excusés : DEPIERRE Catherine, ECLERCY Jean-Paul, FAURE Pierre-Paul, FAYOLLE Christian

Secrétaire de séance : FAURE Ludovic

**DESIGNATION D'UN PRENEUR A BAIL A
CONSTRUCTION POUR LA PROGRAMMATION
D'UNE OPERATION D'HABITAT SOCIAL**

Monsieur Patrice JOASSARD, premier adjoint rappelle au conseil municipal que la commune a lancé une consultation pour le financement et la réalisation de 6 logements sociaux sous la forme d'un marché public négocié. La commission d'appel d'offre s'est réunie le mardi 26 juin et a approuvé, à 14 voix pour, la désignation de l'Opac du Rhône comme attributaire du marché.

**DESIGNATION DE REPRESENTANTS A LA
COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES
CHARGES TRANSFEREES (CLECT) DE LA CCMDL**

Monsieur le Maire rappelle la composition et le rôle de la Commission Locale d'évaluation des Charges Transférées (CLECT). Cette commission a pour rôle principal de procéder à l'évaluation des charges liées aux transferts de compétences entre communes et EPCI. Le conseil communautaire de la CCMDL a fixé la composition de la CLECT à un représentant titulaire par commune et un représentant suppléant.

Monsieur Philippe GARNIER est élu, à 15 voix pour, représentant titulaire de la CLECT et Monsieur Richard GRAEL est élu, à 15 voix pour, représentant suppléant.

**AVIS SUR UNE DEMANDE D'ENREGISTREMENT
D'UN NOUVEL ICPE SUR LA COMMUNE**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la société BARONNIER PALETTES DU LYONNAIS située à la Gagère a formulé une demande d'enregistrement au titre des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE), en vue d'augmenter sa capacité de production en matière de travail du bois. Cette demande d'enregistrement a fait l'objet d'une

consultation du public en mairie. Le conseil municipal invité à se prononcer, à l'unanimité donne un avis favorable à cette demande d'enregistrement tout en émettant un certain nombre de remarques.

**RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION AVEC
L'ASM**

Monsieur le Maire rappelle le contenu de la convention avec L'ASM et propose de fixer la participation aux dépenses d'électricité pour l'année 2018 à la même somme que pour l'année 2017 soit 1 000€. Le conseil approuve à l'unanimité.

GRAND TOUR DES MONTS DU LYONNAIS VTT

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le Département du Rhône a le projet de proposer deux parcours VTT en itinérance : La Grande Traversée du Rhône et le Tour des Monts du Lyonnais. L'un de ces deux tracés emprunte des chemins de la commune de Meys. Le conseil municipal approuve à 15 voix pour, le tracé de cet itinéraire, approuve la pose de mobilier urbain par le département et s'engage à faire entretenir ces chemins.

MOTION DE SOUTIEN AU CHU DU FOREZ

Les élus du Conseil municipal de MEYS, apportent leur motion de soutien au Comité de Défense du CHF-Site de Feurs dans leur combat auprès des services de l'ARS pour maintenir une médecine de qualité ainsi qu'un développement équilibré et complémentaire de l'enveloppe financière octroyée par l'Etat, sur les 2 sites du Centre Hospitalier du Forez : Feurs et Montbrison. Une motion est votée à l'unanimité.

**DEMANDE DE L'ASSOCIATION HISTOIRE ET
PATRIMOINE**

Monsieur le Maire fait part de la demande de l'association Histoire et Patrimoine d'un lieu de stockage sain pour leurs différents panneaux. Le conseil municipal à 11 voix pour, 4 abstentions, décide d'octroyer une partie de la salle des associations au stockage de petit matériel aux associations de la commune ainsi qu'à d'autres associations dans la limite de la place disponible.

**HAUSSE D'EFFECTIF A L'ASSOCIATION DE LA
CANTINE SCOLAIRE**

Monsieur le Maire rappelle que l'association de la cantine scolaire a récemment fait part d'une augmentation conséquente d'élèves et a embauché une personne supplémentaire pendant le temps de service des jours concernés par cette augmentation des effectifs. Étant donné l'équilibre fragile de cette association, le maire propose d'augmenter la subvention allouée pour cette année 2018 d'un

montant de 667€. Le conseil approuve à l'unanimité.

LABELLISATION ECOQUARTIER

Monsieur le Maire rappelle que le jury de labellisation de notre écoquartier de la Motte viendra visiter nos installations ce mois-ci et se prononcera sur une éventuelle labellisation de niveau 2 en fin d'année.

MUTUALISATION APPEL D'OFFRES ASSURANCES

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la mutualisation avec d'autres communes quant à la recherche de contrat d'assurances adapté et négocié.

DEMANDES D'ACHAT DE L'ECOLE

Monsieur le Maire fait part de la demande du directeur quant à l'achat par la commune d'une méthode adaptée aux élèves en difficulté d'apprentissage de lecture. Le conseil approuve à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

- Il est à noter que notre département se trouve dans le périmètre de vigilance quant au frelon asiatique, une information est disponible sur le site internet de la commune
- Les prochaines permanences d'Optim Conseil concernant la mutuelle communales auront lieu :
- Le **20 juillet (matin)** à **SAINT LAURENT DE CHAMOUSSET**
- Le **20 juillet (après-midi)** à **HAUTE RIVOIRE.**

Philippe GARNIER

Maire



L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h00.

Le prochain conseil municipal aura lieu le 13 septembre 2018 à 20h30.